

Les médiateurs au secours de l'Etat ?

« Je revendique le dépassement politique. S'entourer de femmes et d'hommes qui viennent (...) de la société civile, c'est ça la force de notre pays »

E. MACRON, Président de la République

Le 10 novembre dernier s'est tenu un colloque organisé par la seule ONG française de médiation présente lors de conflits armés, PROMEDIATION. Le débat fut nourissant et le titre que j'ai retenu pour cette chronique est directement inspiré des paroles d'un ambassadeur.

Quelle que soit la forme de médiation que nous pratiquons, quels que soient les domaines d'intervention, n'oublions pas que nous œuvrons pour rétablir le JUSTE, ce qui n'est pas nécessairement le droit.

Prenons l'exemple du Judiciaire, la médiation est de plus en plus proposée. Ce n'est pas une alternative de la « décharge » de la part des juges mais bien celle du bon sens. Nous avons tous en tête des tas d'affaires qui relèvent de malentendus, de besoin de reconnaissance, de sentiment d'injustice. Dans certains cas, l'objet même du litige n'est qu'à peine – voire pas – abordé. Par la médiation, les personnes se réapproprient leurs conflits et se responsabilisent quant à la solution. Notre force : être des catalyseurs. Nous participons, par nos actions invisibles, au dialogue entre personnes et/ou organisations. Nous avons, de par notre mission, une forme de responsabilité sociale doublée d'une nécessaire exemplarité d'être et d'action.

Rendons-nous visibles. Offrons nos services publiquement. Ayons une force de réflexion et d'action accompagnée d'un contenu sans discours mais avec une vision. Accomplissons cela ENSEMBLE en faisant vivre notre pluralisme. Cessons nos divisions, mettons à bas toute doxa limitante : nous savons tous que nos différences sont notre richesse et doit être notre force.

« L'Etat peut-être légal mais il n'est légitime que lorsqu'à la tête de la nation, il reste l'arbitre qui garantit la justice et ajuste l'intérêt général aux libertés particulières » écrivait Camus, rejoignant ainsi les paroles du chef de la nation.

Montrons, par nos propositions, que nous sommes une force de la nation, vivante et consciente de ses responsabilités.

Gabrielle PLANÈS



Formation à l'ANM

Formation à distance :

Développer votre intelligence émotionnelle

par Sylvie ALLONNEAU, le vendredi 18 novembre 2022 de 09h00 à 17h00

La médiation environnementale / Approfondissement : médiation de l'énergie

par Laure SINGLA, le vendredi 18 novembre 2022 de 09h00 à 17h00

Contacts, correspondances et Conventions : Comment formaliser vos médiations ?

par Céline KAPRAL, le lundi 21 novembre 2022 de 09h00 à 17h00;

L'art de gérer la distance en médiation

par Sylvie ALLONNEAU, le vendredi 2 décembre 2022 de 09h00 à 17h00

Formation en présence

au siège social de l'ANM à Vincennes

Les personnalités dites difficiles en médiation

par Léonore COUSIN, le vendredi 25 novembre 2022 de 10h00 à 18h00.

Développer votre intelligence émotionnelle

par Sylvie ALLONNEAU, le vendredi 20 janvier 2023 de 09h00 à 17h00.

Ecrivez-nous à

formations@anm-mediation.com.

Vous avez des besoins, suggestions, propositions de formation ?

Bien à vous,

La commission formation de l'ANM

Actualités :

Webinaire

Webinaire du [CEMA](#) sur
« **la Médiation Familiale Internationale** »
avec *Danièle GANANCIA*, Magistrat-Avocate et
Médiatrice Familiale Internationale D.E et
Gaëtan ESCUDEY, Avocat, Docteur en droit,
Médiateur et Négociateur international

le 26 novembre 2022 à 18h00

[Lien d'inscription](#)

Les vidéos ANM

Retrouvez nos webinaires en replay sur



Deux nouvelles vidéos sont disponibles :

Et si la pratique judiciaire américaine de la médiation
était une source d'inspiration en France ?

ANM association
nationale des
médiateurs

Gary FRIEDMAN,



pratique la médiation aux Etats-Unis depuis plus de trente ans.
Il est co-fondateurs et codirecteurs du Center for Mediation in Law, avec Jack Himmelstein.
Il a formé un très grand nombre d'avocats, de professeurs en droit, de juges et d'autres
professionnels à leur approche de la résolution du conflit aux Etats-Unis, en Europe et en Israël.
Il travaille aussi en coopération avec d'autres institutions aux Etats-Unis et à l'étranger.

Nathalie SIMONET,



pratique la médiation en France depuis plus de 10 ans. Suite à la direction pédagogique de l'Ecole des Médiateurs-cnv,
elle a fondé son propre organisme de formation en 2018 : Emergence, L'Institut de formation Médiateur-CNV.
Elle soutient la transmission de l'approche de la CNV au service de la posture du médiateur
dans de nombreux organismes de formation, d'universités et de barreaux français.

Traductrice : Natacha BIANCHI

15 octobre 2021

et

La médiation hors-piste

par Jean-Édouard Robiou du Pont

ANM association
nationale des
médiateurs

Intervenants :



Jean-Édouard Robiou du Pont,
Avocat, médiateur



Sophie GERONDEAU LIBAUD,
Médiatrice,
Présidente Centre de médiations
Armonie Médiation



Arnaud STIMEC,
Professeur à Sciences Po Rennes,
médiateur et professeur des universités



Christophe BACCONNIER,
Président de chambre
à la Cour d'appel de Paris

Vous souhaitez suivre l'actualité de la médiation ? Consultez les sites suivants :

- Les [Actualités internationales de la médiation](#), par le *GEMME-Europe*, et son compte [Twitter](#) ;
- Le [blog francophone d'information et de réflexion sur la médiation](#), par *Jean-Pierre Bonafé-Schmitt* et son compte [Twitter](#) ;
- [Les Actualités choisies de la médiation – n°359](#) par *Sylvie Mischo Fleury*.

Retrouvez tous les éditos sur **notre site**



Les actualités de la médiation

Pour nourrir vos réflexions :

- Retrouvez la [Lettre n°15](#) de l'ANM
- Parcourez le [Livre blanc](#) de Médiation 21
- Suivez notre actualité sur :

